

Compte-rendu Comité de Pilotage

CTS du Pays de Maurienne

9 mai 2017

Présents : M. DURBET (Président du SPM), MM. CHARVOZ, CIMAZ, GALLIOZ, PROVOST, RAFFIN (Vice-Présidents du SPM), Mme HARS (Vice-Présidente Conseil Départemental, référente du CTS Maurienne), Mme CHEVALLIER (Conseillère Départementale), M. THEVENET, GRANGE (Conseillers départementaux 73), M. BACHALARD (Bureau du SPM), M. REMY (Président du Conseil Local de Développement), M. LARUAZ (CD73, SDLE), Mmes DARVES, RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne).

Excusés : M. TANGUY (Sous-Préfet de Saint Jean de Maurienne), M. MARNEZY (Vice-Président du SPM), M. BERNARD (Président de la CCMG), M. MARGUERON (Président de la CCCM)

I/ Validation des dossiers de demande de subvention

► Journées de Remplacement des professionnels agricoles – Année 2017

Cf fiche action 2.4.2.1 CDDRA/CTS (volet Psader) : Renforcer la main d'œuvre dans les exploitations et l'engagement des professionnels au sein des collectifs agricoles

Descriptif : Le travail et la main d'œuvre sont un problème de plus en plus aigu dans les exploitations de Maurienne. La diminution de la main d'œuvre familiale sur les exploitations agricoles se traduit par une augmentation de la charge de travail des éleveurs. Il devient, de ce fait, de plus en plus difficile de s'impliquer dans la vie locale du territoire (structures agricoles, relations collectivités et partenaires) tout en assurant les impératifs liés à l'agriculture. Les outils collectifs, éléments structurants de l'agriculture de Maurienne sont aujourd'hui fragilisés par un individualisme grandissant et des difficultés à renouveler les administrateurs. Le salariat se développe, néanmoins son coût reste dissuasif pour de nombreux éleveurs.

Il s'agit d'aider financièrement et de manière équitable toutes les personnes qui s'impliquent au niveau du développement de l'agriculture et du portage de projets collectifs de la vallée que ce soit au niveau local ou départemental. Dans le cadre du Contrat de Territoire de Savoie, il a été décidé de soutenir les mandats professionnels afin de continuer d'encourager l'implication des responsables de la vallée de la Maurienne dans les structures collectives.

- ✓ En 2011 : 155.5 journées mandats pro ont été subventionnées.
- ✓ En 2012 : 163.5 journées de mandats professionnels.
- ✓ En 2013 : 137.5 journées de mandats professionnels. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre d'exploitation adhérente et des congés maladies de certain salarié pendant 2013.
- ✓ En 2014 : 149,5 journées de mandats professionnels : petite baisse liée à des problèmes de recrutements de salariés.
- ✓ En 2015 : 158 journées de mandats professionnels (1^{er} janvier au 31 octobre 2015).
- ✓ En 2016 : 163 journées de mandats professionnels

Bénéficiaire : Service de remplacement de Maurienne

Financement : Afin de bénéficier d'un soutien jusqu'en 2022, le service de remplacement propose de diminuer de 50% l'aide départementale

Budget prévisionnel TTC	26 520 €	
CG 73 – CTS	2 430 €	9%

Budget prévisionnel TTC	26 520 €	
Autofinancement	24 090 €	91%

Indicateurs d'évaluation :

- Maintien de l'implication des responsables professionnels ;
- Avancée et suivi des différents projets ;
- Nombre de journées financées

Avis : Favorable

Remarque : M. Durbet, présent à l'AG du GIDA le matin même, confirme l'intérêt de cette opération qui ne représente que la partie « mandat professionnel » des journées de remplacement.

► Aide à la mobilisation du bois énergie sur la communes de Saint Francois-Longchamp (demande de revalorisation)

Cf fiche-action 2.5.3 Améliorer l'autonomie énergétique des collectivités par des travaux sylvicoles en circuits courts

Descriptif : Afin d'améliorer l'autonomie énergétique des collectivités et d'améliorer la mobilisation du bois-énergie, une aide aux communes est mobilisable pour la réalisation de travaux sylvicoles.

La commune de Saint François Longchamp a déposé un dossier de demande de subvention à l'automne 2016 pour bénéficier d'une aide de 6 500 € pour 640 T de bois énergie valorisé et 13ha parcourue. Lors des travaux, la surface parcourue a sensiblement augmentée portant à 800 m3 le volume de bois énergie valorisé. La commune sollicite une revalorisation de l'aide attribuée au regard des travaux réalisés.

Financement :

Aide CTS calculée sur la base de 500€/ha :

Demande 2016 : Montgellafrey/St François (13ha-640T) = 6 500 €

Demande réajustement 2017 : St François Longchamp (22.5 ha – 800m3) = 11 250 €

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de tonnes mobilisées
- Alimentation des chaufferies bois locales

Avis : Favorable

► Réalisation d'un espace bloc d'envergure régionale

Cf. fiche-action 4.5.1 Soutenir la création et la rénovation des équipements

Descriptif : Le gymnase de Saint-Michel-de-Maurienne présente un mur d'escalade utilisé quotidiennement par les adhérents du Club Maurienne Escalade. Cet équipement a fait l'objet d'une rénovation complète en 2015.

En 2017, la commune a permis à l'association Maurienne Escalade, l'installation d'un premier espace bloc (escalade de faible hauteur avec tapis de réception) dans le second bâtiment du gymnase. Cette première structure de 18m de long a été donnée par le Comité Régional escalade FFME et monté en auto-construction par les membres du club.

Il s'agit aujourd'hui de permettre la réalisation de 21m linéaire supplémentaire pour disposer d'un espace bloc complet. La proximité des 2 gymnases présentant 2 disciplines distinctes de l'escalade est un atout important pour l'organisation de compétitions, stages, et formations.

Le club Maurienne Escalade souhaite, grâce la réalisation de cet équipement, renforcer également ses partenariats avec le milieu scolaire (proximité de l'école primaire, collège et du lycée de la montagne) et voir de nouveau augmenter son nombre d'adhérents qui a atteint sa capacité d'accueil maximale (270 adhérents) par une embauche supplémentaire.

Bénéficiaire : Commune de Saint Michel de Maurienne

Financement : demande d'augmentation du taux d'intervention de 40% à 50% et du montant de subvention plafonné initialement à 50 000 € / « canton »

Budget prévisionnel HT	57 800 €	
CG73 – CTS VL	28 900 €	50%
Autofinancement	28 900 €	50%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de créneaux utilisés
- Nombre de manifestations organisées
- Augmentation du nombre de licenciés

Avis : Favorable sous réserve de validation du projet par le Conseil Municipal de Saint Michel de M.

Remarque : Le comité de pilotage souligne le positionnement stratégique de Saint Michel de Maurienne pour développer un équipement qui bénéficiera à toute la Maurienne. P.L. Rémy ajoute que l'escalade se présente comme un outil de développement économique porteur d'une image « nature » chère à la vallée.

L'aménagement de cet espace bloc implique des modifications dans le gymnase. M. Gallioz précise que le conseil municipal doit de nouveau discuter de ces éléments pour une prise de décision.

II/ Avenant : discussion autour des grandes orientations du CTS

Cf tableau ci-joint